

Séjour artistique à L'ÉCOLE ACCUEIL D'ARTISTES

Mise à disposition temporaire d'un atelier et d'un lieu d'hébergement pour des artistes plasticien.nes professionnel.les au cœur du vignoble de Grande Champagne en Charente.

En complément du programme annuel de résidences de création, CHABRAM² propose depuis l'été 2020 la mise à disposition de L'ÉCOLE pour des séjours artistiques.

Il s'agit de séjours au cours desquels les artistes accueilli.es vont mener une activité de création, de recherche et d'expérimentation en bénéficiant de la mise à disposition temporaire d'un lieu par l'association pour développer leur activité artistique sans impératif de production imposé.

Conditions d'éligibilité :

Les séjours artistiques sont exclusivement réservés aux artistes (ou duos d'artistes) professionnels. Ils s'adressent en priorité aux jeunes artistes plasticien.ennes et visuels vivant/travaillant en Nouvelle Aquitaine.

- Possibilité d'accueil d'une famille (maximum 4 personnes) – le site est fermé et dispose d'une cour et d'un jardin.

Conditions d'accueil :

Un logement privatif entièrement équipé de 60 M2 et un espace de création, atelier non équipé de 80 M2 situés à L'ÉCOLE – pôle de création et de diffusion dédié aux arts visuels actuels, Touzac – 16120 Bellevigne.

S'agissant d'un accueil en milieu rural à distance des commerces et commodités, les candidat.es doivent obligatoirement disposer d'un véhicule.

L'accueil est soumis à la signature d'une convention entre CHABRAM² et les artistes. Ces dernier.ères devront se conformer au règlement intérieur du site et aux consignes d'utilisation.

Frais à la charge de l'association :

- Mise à disposition des lieux de création et d'hébergement
- Frais de flux (eau, électricité, WIFI)

Frais à la charge de l'artiste :

- Frais liés à la vie courante (transport, nourriture et déplacements durant le séjour)
- Participation aux frais de chauffage du logement
- Assurance responsabilité civile. Une attestation devra être annexée à la convention d'accueil.

Durée de séjour : de 15 jours à 3 mois en fonction de la disponibilité du lieu d'accueil et des projets artistiques. Le séjour peut être fractionné sur plusieurs périodes.

CHABRAM²

Association pour la promotion de l'art contemporain en milieu rural

Périodes proposées pour 2023 :

- De mars à mai
- De juin à août

Dossier de candidature

Les artistes intéressés.es doivent adresser un dossier de candidature à CHABRAM²

- Il doit être obligatoirement composé d'une lettre de motivation et d'un CV artistique et mentionner la durée du séjour et la ou les périodes souhaitées.
- Il est à envoyer par mail, sous forme d'un fichier PDF à : contact.chabram@gmail.com

Chaque candidature sera examinée par un **comité de sélection** composé de membres de l'association et personnalités invitées.

Pour toutes informations et renseignements complémentaires

Association CHABRAM²

L'ÉCOLE - 9 rue Jean Daudin

Touzac - 16120 Bellevigne

www.chabram.com

Contact.chabram@gmail.com

Personne référente : Marie-Line Daudin – 06 82 52 33 66

